

A. ÉTIQUETAGE

<MENTIONS DEVANT FIGURER SUR < L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR>
{NATURE/TYPE} BOITE (sans notice)

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

PARKAN COLLIER DIMPYLATE POUR GRANDS CHIENS

2. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

Dimpylate 6,15g , excipients qsp 41g.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Collier médicamenteux

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

Boite de 1 sachet contenant 1 collier de 41g

5. ESPÈCES CIBLES

Chiens

6. INDICATION(S)

Affections à parasites sensibles au dimpylate.

Chez les chiens :

- Élimination des puces et des tiques.
- Prévention des nouvelles infestations pendant une période de 4 mois pour les puces et de 3 mois pour les tiques.

7. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Usage externe : un collier par animal. Ajuster la longueur du collier de manière à pouvoir passer un doigt entre le cou et le collier.

Couper le bout de collier en excès.

8. TEMPS D'ATTENTE**9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S)**

Contre-indications :

Ne pas appliquer sur les chiots de moins de 3 mois.

Ne pas utiliser sur un animal malade ou convalescent ou présentant des lésions cutanées.

Utilisation en cas de gestation et de lactation :

L'utilisation de cette spécialité chez la chienne en gestation ou allaitante est déconseillée.

Interactions médicamenteuses :

Ne pas utiliser d'autres insecticides organophosphorés sur l'animal tant que celui-ci porte le collier.

Surdosage :

Les principaux symptômes observés lors d'une intoxication accidentelle par les insecticides organophosphorés sont une hypersalivation, une diarrhée, un encombrement bronchique, des

tremblements et des convulsions. Le traitement d'une intoxication accidentelle repose essentiellement sur l'administration de sulfate d'atropine.

Effets indésirables :

Une irritation peut apparaître au niveau du cou de l'animal du fait du port du collier. Dans ce cas, ôter le collier jusqu'à disparition des symptômes.

En cas d'effets indésirables, principalement vomissements, tremblements voire convulsions. Le traitement est symptomatique et éliminatoire.

Mise en garde particulière :

Enlever le collier dès les premiers signes d'intolérance.

Précautions d'emploi :

Précautions particulières d'emploi chez les animaux :

Enlever le collier si le chien est lavé et le remettre lorsque le poil est sec. L'efficacité du collier peut être réduite si le poil est mouillé de façon répétée et significative (pluie, bain). Dans ce cas, le collier doit être changé plus précocement. La fixation d'une tique reste possible. Par conséquent, la transmission de maladies infectieuses par ce parasite ne peut être totalement exclue si les conditions sont défavorables.

USAGE EXTERNE - NE PAS AVALER.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Se laver les mains après avoir fixé le collier autour du cou de l'animal. Ne pas fumer, boire ou manger pendant la pose du collier.

Eviter le contact avec la peau.

Ne pas laisser les enfants jouer avec le collier.

10. DATE DE PÉREMPTION

<EXP {mois/année}>

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

A conserver dans le conditionnement d'origine.

Ne pas conserver à une température supérieure à 30°C.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Le dimpylate est toxique pour les organismes aquatiques. Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

13. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE» ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, LE CAS ÉCHÉANT

À usage vétérinaire

14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BEAPHAR s.a.s. – 2 Allée Vivaldi, Le San Giorgio - 06800 Cagnes sur mer - FRANCE.

16. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

AMM n° FR/V/8433118 6/2004

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

<Lot> {numéro}

Fabricant et libérateur de lot:
BEAPHAR B.V., Aakstraat 8, 8102 HH Raalte. Pays-Bas

Responsable de la mise sur le marché : LABORATOIRE PERRIGO - 20 rue André Gide – 92321
Chatillon Cedex – France

Data Matrix
GTIN
Cartouche Eco-emballage

B.ÉTIQUETAGE

<MENTIONS DEVANT FIGURER SUR < L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR>
{NATURE/TYPE} **BOITE** (avec notice)

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE
PARKAN COLLIER DIMPYLATE POUR GRANDS CHIENS

2. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

Dimpylate 6,15g , excipients qsp 41g.

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Collier

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

Boite de 1 sachet contenant 1 collier de 41g

5. ESPÈCES CIBLES

Chiens

6. INDICATION(S)

Affections à parasites sensibles au dimpylate.

Chez les chiens :

- Elimination des puces et des tiques.
- Prévention des nouvelles infestations pendant une période de 4 mois pour les puces et de 3 mois pour les tiques.

7. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Usage externe : un collier par animal. Ajuster la longueur du collier de manière à pouvoir passer un doigt entre le cou et le collier.

Couper le bout de collier en excès.

Lire la notice avant utilisation.

8. TEMPS D'ATTENTE

x

9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S)

Enlever le collier dès les premiers signes d'intolérance.

Lire la notice avant utilisation.

USAGE EXTERNE - NE PAS AVALER.

10. DATE DE PÉREMPTION

<EXP {mois/année}>

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

A conserver dans le conditionnement d'origine.

Ne pas conserver à une température supérieure à 30°C.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Lire la notice avant utilisation.

13. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE» ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, LE CAS ÉCHÉANT

À usage vétérinaire

14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BEAPHAR s.a.s. – 2 Allée Vivaldi, Le San Giorgio - 06800 Cagnes sur mer - FRANCE.

16. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

AMM n° FR/V/8433118 6/2004

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

<Lot> {numéro}

Fabricant et libérateur de lot:

BEAPHAR B.V., Aakstraat 8, 8102 HH Raalte. Pays-bas

Responsable de la mise sur le marché :

LABORATOIRE PERRIGO - 20 rue André Gide – 92321 Chatillon Cedex – France

Data Matrix

GTIN

Cartouche Eco-emballage

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES PETITS CONDITIONNEMENTS PRIMAIRES
{NATURE/TYPE} SACHET**

1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

PARKAN COLLIER DIMPYLATE POUR GRANDS CHIENS

2. QUANTITÉ DE(S) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S)

Dimpylate 6,15g

3. CONTENU EN POIDS, EN VOLUME OU EN NOMBRE DE DOSES

1 collier de 41g

4. VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Externe

5. TEMPS D'ATTENTE

x

6. NUMÉRO DU LOT

<Lot> {numéro}

7. DATE DE PÉREMPTION

<EXP {mois/année}>

8. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE»

À usage vétérinaire.

B. NOTICE

(NOTICE)
PARKAN COLLIER DIMPYLATE POUR GRANDS CHIENS

1. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE FABRICATION RESPONSABLE DE LA LIBÉRATION DES LOTS, SI DIFFÉRENT

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

BEAPHAR s.a.s. – 2 Allée Vivaldi, Le San Giorgio - 06800 Cagnes sur mer - FRANCE.

Fabricant responsable de la libération des lots:

BEAPHAR B.V. - 8100 AA Raalte - Pays-Bas

**2. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE
PARKAN COLLIER DIMPYLATE POUR GRANDS CHIENS**

3. LISTE DE LA (DES) SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ET AUTRE(S) INGRÉDIENT(S)

Dimpylate 6,15g , excipients qsp 41g.

4. INDICATION(S)

Indications d'utilisation :

Affections à parasites sensibles au dimpylate.

Chez les chiens :

- Élimination des puces et des tiques.
- Prévention des nouvelles infestations pendant une période de 4 mois pour les puces et de 3 mois pour les tiques.

5. CONTRE-INDICATIONS

Ne pas appliquer sur les chiots de moins de 3 mois.

Ne pas utiliser sur un animal malade ou convalescent ou présentant des lésions cutanées.

6. EFFETS INDÉSIRABLES

Une irritation peut apparaître au niveau du cou de l'animal du fait du port du collier. Dans ce cas, ôter le collier jusqu'à disparition des symptômes.

En cas d'effets indésirables, principalement vomissements, tremblements voire convulsions. Le traitement est symptomatique et éliminatoire.

7. ESPÈCE(S) CIBLE(S)

Chiens

8. POSOLOGIE POUR CHAQUE ESPÈCE, VOIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Usage externe : un collier par animal.

9. CONSEILS POUR UNE ADMINISTRATION CORRECTE

Ajuster la longueur du collier de manière à pouvoir passer un doigt entre le cou et le collier.

Couper le bout de collier en excès.

10. TEMPS D'ATTENTE

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

A conserver dans le conditionnement d'origine.

Ne pas conserver à une température supérieure à 30°C.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

12. MISE(S) EN GARDE PARTICULIÈRE(S)

<Précautions particulières pour chaque espèce cible :>

Mise en garde particulière :

Enlever le collier dès les premiers signes d'intolérance

<Précautions particulières d'utilisation chez l'animal :>

Enlever le collier si le chien est lavé et le remettre lorsque le poil est sec. L'efficacité du collier peut être réduite si le poil est mouillé de façon répétée et significative (pluie, bain). Dans ce cas, le collier doit être changé plus précocement. La fixation d'une tique reste possible. Par conséquent, la transmission de maladies infectieuses par ce parasite ne peut être totalement exclue si les conditions sont défavorables.

USAGE EXTERNE - NE PAS AVALER.

<Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament aux animaux :>

Se laver les mains après avoir fixé le collier autour du cou de l'animal. Ne pas fumer, boire ou manger pendant la pose du collier.

Eviter le contact avec la peau.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas laisser les enfants jouer avec le collier.

<Gestation et lactation : >

L'utilisation de cette spécialité chez la chienne en gestation ou allaitante est déconseillée.

<Interactions médicamenteuses ou autres formes d'interactions :>

Interactions médicamenteuses :

Ne pas utiliser d'autres insecticides organophosphorés sur l'animal tant que celui-ci porte le collier.

<Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes) :>

Surdosage :

Les principaux symptômes observés lors d'une intoxication accidentelle par les insecticides organophosphorés sont une hypersalivation, une diarrhée, un encombrement bronchique, des tremblements et des convulsions. Le traitement d'une intoxication accidentelle repose essentiellement sur l'administration de sulfate d'atropine.

13. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Le dimpylate est toxique pour les organismes aquatiques. Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

14. DATE DE LA DERNIÈRE NOTICE APPROUVÉE

13/02/2023

<15. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES>

AMM n° FR/V/8433118 6/2004

Responsable de la mise sur le marché : LABORATOIRE PERRIGO - 20 rue André Gide – 92321 Chatillon Cedex - FRANCE